



JONCTION DES ASSOCIATIONS
DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Auteuil le Roi le 17 Novembre 2020

Monsieur le Député Bruno Millienne

2 Route d'Herbeville
78580 MAULE

Réf : Réunion associative du 24 Oct. 2020
Dossiers de Septeuil.
Application des jugements des tribunaux.
Pesticides en agriculture.

Monsieur le Député,

Tout d'abord, et au nom de notre association, je tiens à vous remercier vivement de nous avoir accordé ce long entretien le samedi 24 Octobre à votre permanence de Maule.

Nous avons apprécié votre écoute sur les sujets abordés et, à la fois votre connaissance des dossiers et la franchise de vos réponses.

Concernant les deux dossiers de Septeuil, nous avons bien enregistré votre soutien et le projet de votre venue sur place lors du rassemblement, prévu sur les deux sites, objets des atteintes graves à l'environnement et aux règles de protection des espaces boisés classés (EBC).

Par contre sur le sujet des Néonicotinoïdes, pour la réintroduction temporaire desquels vous avez voté, même si ce n'est en principe que pour trois ans, vous avez certainement remarqué que nous n'étions pas vraiment convaincus de la position des députés en ce domaine.

En effet, les agriculteurs (Ou plutôt les agro-industriels), précisément ceux qui pratiquent les monocultures intensives (Céréales, betteraves, maïs) doivent comprendre une bonne fois pour toutes qu'il est de notre survie, à tous, de cesser d'empoisonner la nature et de tuer tout ce qui vit sous les buses de leurs épandeurs.

La population ne le supporte plus, il faut qu'ils reviennent aux fondamentaux, et tout le monde y retrouvera son compte, y compris les agriculteurs.

Des solutions naturelles alternatives existent, des prédateurs naturels de pucerons existent, il suffit de ne plus les détruire.

L'attente d'un nouveau produit chimique pour remplacer un produit chimique existant n'est pas concevable pour l'avenir de nos enfants et de notre planète.

Nous avons bien noté toutefois, si votre mandat est renouvelé (Ce que nous vous souhaitons), votre farouche détermination à ne pas accepter une éventuelle nouvelle demande de dérogation betteravière si la profession n'avait pas évolué d'ici 2023.

.../...

.../...

Par envoi en suivant (Courriel ci-après), vous trouverez une communication de Pollinis avec des articles divers et des liens très intéressants, qui ne vont pas dans le sens des agro-monoculteurs, mais il est peut-être intéressant de prendre en compte aussi des avis différents de scientifiques opposés à l'utilisation des produits destructeurs de la biodiversité.

Concernant l'application des décisions des Tribunaux, nous avons bien noté de nous rapprocher de Madame la Députée Gaëlle Braun, afin de voir de quelle manière il pourrait être légiféré afin que les lois s'appliquent réellement envers les contrevenants, une fois les jugements prononcés.

Persuadé de votre attachement à la défense de l'environnement et de la nature dans toutes ses composantes,

Veillez recevoir, Monsieur le Député Bruno Millienne, l'expression de nos meilleures salutations de défenseurs de la nature et de la biodiversité.

P.J. Article de Xavier Reboud dans « Science & Société »

Le Président



Claude Grajeon

